

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

REDON Agglomération
3, rue Charles Sillard
CS 40264 - 35605 REDON CEDEX
Tél. 02.99.70.34.34

Profil acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh>

2. PROCÉDURE DE PASSATION

Procédure formalisée, suivant la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

3. OBJET ET FORME DU MARCHÉ PUBLIC

La présente consultation a pour objet l'élaboration du schéma directeur des systèmes d'assainissement collectif de REDON Agglomération.

Le marché public objet de la présente consultation est un marché ordinaire.

4. DATE D'EFFET, DURÉE ET DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché prendra effet à compter de sa notification, pour une durée de trois (3 ans).
La notification vaudra ordre de service de commencement des prestations.

5. DÉCOMPOSITION DE LA CONSULTATION

La consultation est non allotie.
L'objet du marché ne présente pas de prestations pouvant être distinctes. L'allotissement présenterait des inconvénients d'ordre technique et économique quant à l'exécution technique et financière des prestations, objet du présent marché.

6. VARIANTES

6.1 Variante facultative

Aucune variante à l'initiative du candidat n'est autorisée.

6.2 Variante obligatoire

Le pouvoir adjudicateur ne demande aucune variante obligatoire.

7. MODE DE DÉVOLUTION

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

8. RENSEIGNEMENTS ET JUSTIFICATIFS À PRODUIRE

Précisés dans le règlement de consultation

9. MODALITÉS D'OBTENTION DES DOSSIERS

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et téléchargeable sur le site :
<https://marches.megalix.bretagne.bzh> (sous la référence RA-AOO2020-26)

10. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

18 janvier 2021, 12h00 dernier délai

La transmission des plis (candidature et offre) se fait obligatoirement par voie électronique, sur le profil acheteur de REDON Agglomération.

11. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

12. CRITÈRES D'ATTRIBUTION ET PONDÉRATION

Critères	Pondération
Montant des prestations <i>L'offre la moins disante se verra attribuer le plus grand nombre de points.</i>	40%
Valeur technique, analysée au regard des cadres de réponses <i>Sous-critères :</i> - Méthodologie - Moyens humains - Moyens matériels - Modèle de livrables attendus	50% 30% 10% 5% 5%
Calendrier d'exécution	10%

13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements peuvent être demandés par l'intermédiaire du profil acheteur de REDON Agglomération :
<https://marches.megalixbretagne.org> (sous la référence : RA-AOO2020-26)

14. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte - CS 44416, 35044
Rennes cedex – tél. : 02 23 21 28 28 - fax : 02 99 63 56 84 - courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

15. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION :

Comité consultatif interrégional pour le règlement amiable des marchés publics :
22 mail Pablo Picasso - BP 24209 - 44042 Nantes cedex 1
Tél : 02 53 46 79 02 - Courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr